

MAIRIE de TANLAY

(89430) Tél: 03.86.75.71.56

E-Mail: mairie.tanlay@wanadoo.fr

COMMUNES ASSOCIEES TANLAY – COMMISSEY SAINT VINNEMER

A Tanlay, le 03/04/2024

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la commune a transmis en Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les inondations que nous venons de subir, tant pour les débordements de l'Armançon et du Canal que pour la remontée de nappes.

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier un formulaire qui nous permettra d'appuyer ce dossier et de revenir vers vous lorsque l'arrêté paraîtra, à savoir qu'une procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle vient d'être annoncée par les services de l'Etat.

Votre premier réflexe, dès maintenant, est de contacter votre assurance dans les 5 jours.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Eric DELPRAT, Maire de Tanlay

Dominique GALLET, Maire déléguée de Saint-Vinnemer

Caroline YVOIS, Maire déléguée de Commissey